

Délégation générale aux ressources

Service des Assemblées

Rédaction : Dominique Martos
Valérie Garnier

PROCES-VERBAL

Objet : **BUREAU**

Date de la réunion : **11 mai 2009**

Horaire : **10 heures 30**

communauté urbaine
GRANDLYON

Prochaines réunions

Dates :
8 juin 2009
29 juin 2009

Horaire : 10 heures 30

Lieu : Hôtel de Communauté

**PROCES-VERBAL DU BUREAU
DU 11 MAI 2009**

SOMMAIRE

Désignation d'un secrétaire de séance	(p. 4)
Appel nominal	(p. 4)
N° B-2009-0860 Bron - Acquisition des lots n° 369 et 904 dépendant du bâtiment C de La copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et appartenant à M. Mohiddine Samaali -	(p. 5)
N° B-2009-0861 Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Henri Bouchard et appartenant aux époux Pellegrin - Autorisation de déposer une déclaration préalable -	(p. 5)
N° B-2009-0862 Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située lieu-dit Les Contamines et appartenant à Mme Sylviane Colombani - Autorisation de déposer une déclaration préalable -	(p. 5)
N° B-2009-0863 Saint Priest - Acquisition du lot n° 2073 dépendant de l'ensemble immobilier Les Alpes dans un immeuble situé 34, rue Juliette Récamier et appartenant aux époux Sosna -	(p. 5)
N° B-2009-0864 Saint Priest - Acquisition du lot n° 2106 de la copropriété Les Alpes dans un immeuble situé 53, avenue Jean Jaurès et appartenant aux conjoints Ianucci -	(p. 5)
N° B-2009-0865 Lyon 8° - Cession, à l'OPH Grand Lyon habitat, de deux parcelles de terrain nu situées 233, avenue Général Frère et 16, avenue Pierre Millon -	(p. 5)
N° B-2009-0866 Rillieux la Pape - Cession, à l'OPH du Rhône, de parcelles situées 3276, route de Strasbourg -	(p. 5)
N° B-2009-0867 Saint Priest - Cession, aux époux Ducret, des lots n° 16 et 24 dépendant de l'ensemble immobilier Le Carré Mozart situé 13 à 27, boulevard Edouard Herriot, 28 à 29, rue Mozart et 1, impasse Mozart -	(p. 5)
N° B-2009-0868 Saint Priest - Cession, aux époux Renard, du lot n° 61 dépendant de l'ensemble immobilier Le Carré Mozart situé 13 à 27, boulevard Edouard Herriot, 28 à 29, rue Mozart et 1, impasse Mozart -	(p. 6)
N° B-2009-0869 Saint Priest - Cession, aux époux Maghrebi, du lot n° 25 dépendant de l'ensemble immobilier Le Carré Mozart situé 13 à 27, boulevard Edouard Herriot, 28 à 29, rue Mozart et 1, impasse Mozart -	(p. 6)
N° B-2009-0870 Lyon 1er - Mise en demeure d'acquiescer divers lots de copropriété dépendant de l'immeuble situé 12, impasse des Chartreux et appartenant à la SCI Saint Bruno des Chartreux -	(p. 6)
N° B-2009-0871 Mission d'appui pour le développement de la mise en œuvre des clauses d'exécution sociale dans les marchés publics de la Communauté urbaine - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -	(p. 6)
N° B-2009-0872 Villeurbanne - Autorisation de déposer une demande de permis de démolir -	(p. 7)
N° B-2009-0873 Lyon 6° - Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) Guérin Genève - Site SEPR - Création d'une voie nouvelle entre les rues Louis Guérin et de Genève - Travaux de voirie - Autorisation de signer le marché -	(p. 7)
N° B-2009-0874 Feyzin - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions 2009 - Convention -	(p. 7)
N° B-2009-0875 Lyon 8° - Quartiers Mermoz, Etats-Unis, Langlet-Santy - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Conventions -	(p. 7)
N° B-2009-0876 Meyzieu - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Conventions -	(p. 7)

N° B-2009-0877	<i>Saint Fons - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions 2009 - Convention -</i>	(p. 8)
N° B-2009-0878	<i>Lyon - Boulevard périphérique nord de Lyon - Implantation de radars automatiques - Convention d'occupation du domaine public -</i>	(p. 8)
N° B-2009-0879	<i>Lyon - Système Coraly - Fonds de concours à l'Etat pour les années 2008 et 2009 -</i>	(p. 8)
N° B-2009-0880	<i>Lyon - Retransmission des fréquences radio Tétra dans les tunnels et du service radioélectrique Tetra par le Sytral - Convention avec le Sytral -</i>	(p. 8)
N° B-2009-0881	<i>Conseil et assistance dans le domaine des risques géotechniques dans le cadre de la délivrance des autorisations du droit du sol sur tout le territoire de la Communauté urbaine (hors Ville de Lyon) - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 8)
N° B-2009-0882	<i>Mandat spécial accordé à Mme la vice-présidente Karine Dognin-Sauze et MM. les vice-présidents Jean-Michel Daclin, David Kimelfeld et Jean-François Arrue pour une mission au Japon -</i>	(p. 9)
N° B-2009-0883	<i>Garanties d'emprunts accordées à des organismes HLM -</i>	(p. 9)
N° B-2009-0884	<i>Adhésion à l'association Lyon place financière et tertiaire -</i>	(p. 9)
N° B-2009-0885	<i>Marchés communautaires attribués à la société Alpes contrôles coordination sécurité - Avenant collectif de transfert à la société Bureau Alpes contrôles -</i>	(p. 9)
N° B-2009-0886	<i>Saint Fons - Contrat de marché d'entreprise de travaux publics (METP) pour l'exploitation de la station d'épuration avec le groupement rhodanien d'épuration GRE - Conclusion d'un protocole d'accord transactionnel de fin de contrat -</i>	(p. 9)
N° B-2009-0887	<i>Usine d'incinération de Lyon-sud - Maintenance de la chaudronnerie-tuyauterie-calorifuge - Lot n° 2 : prestations de tuyauteries en acier - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 4)
N° B-2009-0888	<i>Usine d'incinération Lyon-sud - Maintenance de la chaudronnerie-tuyauterie-calorifuge - Lot n° 1 : prestations de chaudronnerie - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 4)
N° B-2009-0889	<i>Usine d'incinération Lyon-sud - Maintenance de la chaudronnerie-tuyauterie-calorifuge - Lot n° 3 : prestations de tuyauteries en plastique - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 4)
N° B-2009-0890	<i>Usine d'incinération de Lyon-sud - Maintenance de la chaudronnerie-tuyauterie-calorifuge - Lot n° 4 : prestations de calorifuge traçage antigel - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 4)
N° B-2009-0891	<i>Centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon-sud - Maintenance des protections en matériaux réfractaires des fours d'incinération - Lot n° 1 : entretien des fumisteries - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 4)
N° B-2009-0892	<i>Centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon-sud - Maintenance des protections en matériaux réfractaires des fours d'incinération - Lot n° 2 : décapage des parois par sablage ou hydraulique - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 4)
N° B-2009-0893	<i>Lyon 1er - Mise en demeure d'acquies divers lots de copropriété dépendant de l'immeuble situé 12, impasse des Chartreux et appartenant à la SCI Saint Bruno des Chartreux -</i>	(p. 5)

**Présidence de monsieur Gérard Collomb
président**

Le lundi 11 mai 2009 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le 4 mai 2009 en séance par monsieur le président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRESIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Besson vous avez la parole.

(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Charrier, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Colin, Barral, Mme Dognin-Sauze, MM. Crédoz, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Imbert A.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Blein), Calvel, Crimier (pouvoir à M. Da Passano), Arrue, Charles, Sécheresse (pouvoir à M. Darne J.), Desseigne (pouvoir à M. Imbert A), Mme Gelas (pouvoir à M. Bernard R), MM. Claisse (pouvoir à Mme Elmalan), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Kimelfeld), Sangalli (pouvoir à Mme Vullien).

Absents non excusés : MM. Barge, David G., Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

N° B-2009-0887 - Usine d'incinération de Lyon-sud - Maintenance de la chaudronnerie-tuyauterie-calorifuge - Lot n° 2 : prestations de tuyauteries en acier - Autorisation de signer le marché - Direction générale - Direction de la propreté -

N° B-2009-0888 - Usine d'incinération Lyon-sud - Maintenance de la chaudronnerie-tuyauterie-calorifuge - Lot n° 1 : prestations de chaudronnerie - Autorisation de signer le marché - Direction générale - Direction de la propreté -

N° B-2009-0889 - Usine d'incinération Lyon-sud - Maintenance de la chaudronnerie-tuyauterie-calorifuge - Lot n° 3 : prestations de tuyauteries en plastique - Autorisation de signer le marché - Direction générale - Direction de la propreté -

N° B-2009-0890 - Usine d'incinération de Lyon-sud - Maintenance de la chaudronnerie- tuyauterie- calorifuge - Lot n° 4 : prestations de calorifuge traçage antigel - Autorisation de signer le marché - Direction générale - Direction de la propreté -

N° B-2009-0891 - Centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon-sud - Maintenance des protections en matériaux réfractaires des fours d'incinération - Lot n° 1 : entretien des fumisteries - Autorisation de signer le marché - Direction générale - Direction de la propreté -

N° B-2009-0892 - Centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon-sud - Maintenance des protections en matériaux réfractaires des fours d'incinération - Lot n° 2 : décapage des parois par sablage ou hydraulique - Autorisation de signer le marché - Direction générale - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : Monsieur Philip rapporte les dossiers numéros B-2009-0887 à B-2009-0892. Monsieur Philip, vous avez la parole.

M. PHILIP, rapporteur : Avis favorable sur ces dossiers, monsieur le président.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés.

N° B-2009-0893 - Lyon 1er - Mise en demeure d'acquérir divers lots de copropriété dépendant de l'immeuble situé 12, impasse des Chartreux et appartenant à la SCI Saint Bruno des Chartreux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

M. LE PRESIDENT : Le premier rapport demande l'urgence. Le rapport n° B-2009-0893 est relatif au renoncement à acquisition suite à une mise en demeure d'acquérir divers lots de copropriété dépendant de l'immeuble situé 12, impasse des Chartreux à Lyon 1er, appartenant à la SCI Saint Bruno des Chartreux. Il n'a pas pu vous être envoyé dans les délais légaux. Cependant, comme il faut que nous nous prononcions dans les meilleurs délais, je vous demande de bien vouloir voter la procédure d'urgence.

(La procédure d'urgence est adoptée).

M. LE PRESIDENT : Monsieur Barral, vous nous présentez le dossier.

M. BARRAL, rapporteur : Il s'agit, suite à la mise en demeure d'acquérir ce tènement de 1 527 mètres carrés, de refuser cette mise en demeure compte tenu que ce dossier n'est pas retenu dans la PPI et n'a pas de financement. Il est donc proposé de ne pas donner suite à cette acquisition.

M. BUNA : Je souhaite ajouter qu'il y a plein de bonnes raisons, au-delà de celle-là, pour abandonner le dossier. Il y a le prix demandé par le propriétaire, la pollution des sols, les fouilles archéologiques, l'avis de l'architecte des bâtiments de France, tout ça pour une réalité assez virtuelle, la reconstitution du cloître qui n'aurait pris que quelques décennies. Donc, je crois qu'il est prudent, en accord avec la mairie d'arrondissement, de laisser tomber ce dossier.

M. LE PRESIDENT : Très bien, nous allons laisser ce dossier.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté.

N° B-2009-0860 - Bron - Acquisition des lots n° 369 et 904 dépendant du bâtiment C de La copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et appartenant à M. Mohiddine Samaali - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0861 - Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Henri Bouchard et appartenant aux époux Pellegrin - Autorisation de déposer une déclaration préalable - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0862 - Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située lieu-dit Les Contamines et appartenant à Mme Sylviane Colombani - Autorisation de déposer une déclaration préalable - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0863 - Saint Priest - Acquisition du lot n° 2073 dépendant de l'ensemble immobilier Les Alpes dans un immeuble situé 34, rue Juliette Récamier et appartenant aux époux Sosna - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0864 - Saint Priest - Acquisition du lot n° 2106 de la copropriété Les Alpes dans un immeuble situé 53, avenue Jean Jaurès et appartenant aux consorts Ianucci - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0865 - Lyon 8° - Cession, à l'OPH Grand Lyon habitat, de deux parcelles de terrain nu situées 233, avenue Général Frère et 16, avenue Pierre Millon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0866 - Rillieux la Pape - Cession, à l'OPH du Rhône, de parcelles situées 3276, route de Strasbourg - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0867 - Saint Priest - Cession, aux époux Ducret, des lots n° 16 et 24 dépendant de l'ensemble immobilier Le Carré Mozart situé 13 à 27, boulevard Edouard Herriot, 28 à 29, rue Mozart et 1, impasse Mozart - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0868 - Saint Priest - Cession, aux époux Renard, du lot n° 61 dépendant de l'ensemble immobilier Le Carré Mozart situé 13 à 27, boulevard Edouard Herriot, 28 à 29, rue Mozart et 1, impasse Mozart - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0869 - Saint Priest - Cession, aux époux Maghrebi, du lot n° 25 dépendant de l'ensemble immobilier Le Carré Mozart situé 13 à 27, boulevard Edouard Herriot, 28 à 29, rue Mozart et 1, impasse Mozart - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2009-0870 - Lyon 1er - Mise en demeure d'acquiescer divers lots de copropriété dépendant de l'immeuble situé 12, impasse des Chartreux et appartenant à la SCI Saint Bruno des Chartreux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

M. LE PRESIDENT : Monsieur Barral rapporte les dossiers numéros B-2009-0860 à B-2009-0870. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. BARRAL, rapporteur : Avis favorable sur ces dossiers, monsieur le président.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés.

Le dossier numéro B-2009-0870 est retiré.

N° B-2009-0871 - Mission d'appui pour le développement de la mise en œuvre des clauses d'exécution sociale dans les marchés publics de la Communauté urbaine - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain -

M. LE PRESIDENT : Madame Besson rapporte le dossier numéro B-2009-0871. Madame Besson, vous avez la parole.

MME BESSON, rapporteur : Avis favorable sur ce dossier, monsieur le président.

Mme PEDRINI : Je voudrais juste soulever la difficulté que cela risque de présenter car, autant quand il s'agit de travailler avec ses mains, on a des candidats qui, souvent, n'ont pas de diplôme, mais dans ce cadre-là, je pense que ça va être quelque chose de beaucoup plus dur à mettre en œuvre. On s'efforcera de veiller à ce que, dans les marchés, ce soit bien mentionné mais ça ne va pas être simple.

M. LE PRESIDENT : Oui, je suis d'accord avec vous, il faudra qu'on voie l'équilibre entre les deux éléments mais, en même temps, ça peut peut-être aider les organismes à recruter eux aussi, ce qu'ils n'auraient pas fait forcément. Madame Vullien, vous avez la parole.

Mme VULLIEN : Je trouve que c'est une démarche particulièrement intéressante, sans doute complexe et j'aimerais qu'on puisse la décliner ensuite dans les Communes, qu'on puisse nous aider avec l'expérience du Grand Lyon, que les Communes soient bénéficiaires de toute la pratique parce que, c'est vrai qu'il s'agit de quelque chose qui me préoccupe et j'ai un peu de mal à savoir comment on contrôle derrière parce que, quand on est sur l'appel d'offres, on peut nous raconter tout un tas de choses mais comment, derrière, vérifie-t-on l'exécution ? C'est ce qui m'intéresserait de savoir dans les Communes.

M. LE PRESIDENT : Madame Besson, est-ce que vous pouvez dire comment on vérifie ?

Mme BESSON : Tout d'abord, je voudrais dire que, concernant les prestations intellectuelles, c'est une phase test, au Grand Lyon, les marchés vont être repérés. J'ai souhaité qu'on puisse réfléchir à la manière dont le savoir-faire, au niveau du Grand Lyon, pourrait être mis à disposition des Communes et je pense qu'on ira dans les conférences des maires pour parler des clauses d'insertion et du bilan positif du Grand Lyon dans ce domaine.

Mme PEDRINI : Je voulais dire, si vous le permettez, que nous avons d'ailleurs, au niveau du Grand Lyon, des résultats significatifs dans ce domaine par rapport aux marchés que nous avons attribués et, vraiment, nous n'avons pas à rougir du travail qui a été fait dans ce domaine.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté.

N° B-2009-0872 - Villeurbanne - Autorisation de déposer une demande de permis de démolir - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

M. LE PRESIDENT : Monsieur Blein rapporte le dossier numéro B-2009-0872. Monsieur Blein, vous avez la parole.

M. BLEIN, rapporteur : Avis favorable sur ce dossier, monsieur le président.

M. LE PRESIDENT : Vous avez vu l'inauguration, je crois que c'est un beau projet. J'y suis retourné ce week-end, il y avait encore un monde incroyable et, je crois que pour une ville comme Vaulx en Velin, c'est quand même quelque chose de tout à fait exceptionnel et donc, la mixité sociale, on la fait aussi comme ça, par la réalisation de ce type de centre.

D'ailleurs, j'y étais en famille donc, monsieur le maire de Décines, je suis allé montrer à mon épouse quel était le futur emplacement du grand stade du Montout. Elle a donc découvert Décines et le Montout.

M. CREDOZ : Elle a trouvé que c'était très accessible ?

M. LE PRESIDENT : Elle a trouvé que c'était un endroit judicieux. Par la rocade "est", pour revenir chez moi, on a dû mettre un quart d'heure...

Mme DAVID : C'était le week-end !

M. LE PRESIDENT : C'était effectivement un samedi mais il y avait du monde ! On ressaiera en semaine, madame David.

Mme DAVID : Il y en a encore beaucoup d'autres qu'il faudrait convaincre, monsieur le président.

M. LE PRESIDENT : On essaie de les convaincre ! J'ai vu que monsieur Havard était un grand partisan du stade du Montout, que j'avais été, évidemment mal avisé sur la méthode mais que, sur le fond, il était tout à fait d'accord, comme ses collègues. Il veut nous apporter un coup de main.

Pas d'opposition ?

Adopté.

N° B-2009-0873 - Lyon 6° - Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) Guérin Genève - Site SEPR - Création d'une voie nouvelle entre les rues Louis Guérin et de Genève - Travaux de voirie - Autorisation de signer le marché - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Urbanisme opérationnel -

M. LE PRESIDENT : Monsieur Buna rapporte le dossier numéro B-2009-0873. Monsieur Buna, vous avez la parole.

M. BUNA, rapporteur : Avis favorable sur ce dossier, monsieur le président.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté.

N° B-2009-0874 - Feyzin - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions 2009 - Convention - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain -

N° B-2009-0875 - Lyon 8° - Quartiers Mermoz, Etats-Unis, Langlet-Santy - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain -

N° B-2009-0876 - Meyzieu - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain -

N° B-2009-0877 - Saint Fons - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions 2009 - Convention - Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain -

M. LE PRESIDENT : Monsieur Charrier rapporte les dossiers numéros B-2009-0874 à B-2009-0877. Monsieur Charrier, vous avez la parole.

M. CHARRIER, rapporteur : Avis favorable sur ces dossiers, monsieur le président.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés.

N° B-2009-0878 - Lyon - Boulevard périphérique nord de Lyon - Implantation de radars automatiques - Convention d'occupation du domaine public - Direction générale - Direction de la voirie -

N° B-2009-0879 - Lyon - Système Coraly - Fonds de concours à l'Etat pour les années 2008 et 2009 - Direction générale - Direction de la voirie -

N° B-2009-0880 - Lyon - Retransmission des fréquences radio Tétra dans les tunnels et du service radioélectrique Tetra par le Sytral - Convention avec le Sytral - Direction générale - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Madame Vullien rapporte les dossiers numéros B-2009-0878 à B-2009-0880. Madame Vullien, vous avez la parole.

Mme VULLIEN, rapporteur : Avis favorable sur ces dossiers, monsieur le président.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés.

N° B-2009-0881 - Conseil et assistance dans le domaine des risques géotechniques dans le cadre de la délivrance des autorisations du droit du sol sur tout le territoire de la Communauté urbaine (hors Ville de Lyon) - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale au développement urbain - Direction du développement territorial - Planification urbaine -

M. LE PRESIDENT : Madame Martine David rapporte le dossier numéro B-2009-0881. Madame Martine David, vous avez la parole.

Mme DAVID, rapporteur : Avis favorable sur ce dossier, monsieur le président.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté.

N° B-2009-0882 - Mandat spécial accordé à Mme la vice-présidente Karine Dognin-Sauze et MM. les vice-présidents Jean-Michel Daclin, David Kimelfeld et Jean-François Arrue pour une mission au Japon - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

M. LE PRESIDENT : Madame Frih rapporte le dossier numéro B-2009-0882. Madame Frih, vous avez la parole.

Mme FRIH, rapporteur : Avis favorable sur ce dossier, monsieur le président.

M. LE PRESIDENT : Je pense que ce sera un voyage intéressant et je vous rappelle que le dernier voyage nous avait permis, à la fois de sauver Toray et de pouvoir implanter quelques entreprises japonaises sur Lyon. Là, nous réservons ce voyage à la fois aux biotechnologies et, en même temps, à la robotique où les Japonais sont quand même assez performants. Donc, on va voir ce qu'ils font.

Je ne sais pas si vous avez vu que l'économie japonaise est au bord du gouffre. Ils viennent de relancer un quatrième plan de relance qui est, cette fois-ci, totalement dédié aux technologies nouvelles. Donc, à mon avis, on ferait bien de s'en inspirer parce que nos technologies nouvelles aujourd'hui souffrent et donc, si on rate le tournant des technologies nouvelles, demain on risque d'avoir quelques problèmes.

L'autre jour, j'inaugurais un laboratoire qui a été implanté par Bayer CropScience. Ils parlaient des recherches qu'ils faisaient aujourd'hui : s'ils découvrent une molécule, le temps de passer tous les tests et de la commercialiser, c'est au plus tôt dans dix ans. Donc, cela veut dire que c'est aujourd'hui que les choses se font et ça déterminera la façon dont sera l'économie française dans dix ans dans ces domaines. Il faut vraiment qu'on mette le paquet. Demain, on va poser la première pierre de Sanofi-Aventis à Genay-Neuville, cela montre que l'agglomération, dans ce genre de domaines, est en train de prendre plutôt une longueur d'avance.

Pas d'opposition ?

Adopté.

N° B-2009-0883 - Garanties d'emprunts accordées à des organismes HLM - Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2009-0884 - Adhésion à l'association Lyon place financière et tertiaire - Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes -

N° B-2009-0885 - Marchés communautaires attribués à la société Alpes contrôles coordination sécurité - Avenant collectif de transfert à la société Bureau Alpes contrôles - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

N° B-2009-0886 - Saint Fons - Contrat de marché d'entreprise de travaux publics (METP) pour l'exploitation de la station d'épuration avec le groupement rhodanien d'épuration GRE - Conclusion d'un protocole d'accord transactionnel de fin de contrat - Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes -

M. LE PRÉSIDENT : Madame Pédrini rapporte les dossiers numéros B-2009-0883 à B-2009-0886. Madame Pédrini, vous avez la parole.

Mme PÉDRINI, rapporteur : Avis favorable sur ces dossiers, monsieur le président. Pour le rapport n° B-2009-0886, je laisse la parole à monsieur Colin avec qui j'ai travaillé.

M. COLIN : Avec madame Pédrini, nous avons travaillé en concertation très active sur ce dossier, y compris avec les services concernés de messieurs Michel Boccas et Denis Hodeau, ce qui nous a permis d'arriver à une solution optimum, qui n'était pas simple et que nous vous proposons ce matin.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés.

Fin de séance à 11 heures.